

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 551 7700 Fax: +251 11 5 517 844
Website: www.au.int

CONFÉRENCE DE L'UNION
Trente-deuxième session ordinaire
10 - 11 février 2019
Addis-Abeba (Éthiopie)

Assembly/AU/9(XXXII)
Original : français

**RAPPORT DE S.E.M. DENIS SASSOU NGUESSO, PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE DU CONGO, PRESIDENT DU COMITE DE HAUT
NIVEAU DE L'UNION AFRICAINE SUR LA LIBYE**

**RAPPORT DE S.E.M. DENIS SASSOU NGUESSO, PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE DU CONGO, PRESIDENT DU COMITE DE HAUT NIVEAU DE
L'UNION AFRICAINE SUR LA LIBYE**

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport est soumis en application de la décision Assembly/AU/Dec.695 (XXXI) de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, tenue à Nouakchott, en Mauritanie, du 1^{er} au 2 juillet 2018.
2. Le rapport couvre la période du 1^{er} septembre 2018 au 8 février 2019 et se fonde sur le 3^{ème} rapport soumis à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur les activités du Comité de Haut Niveau de l'Union Africaine sur la Libye, tenue les 28 et 29 janvier 2018, à Addis-Abeba, en Ethiopie.
3. Le présent rapport comprend une mise à jour des initiatives en vue du règlement de la crise ainsi que l'état de mise en œuvre de la Décision adoptée par la Conférence, depuis la soumission du dernier rapport.

II. MISE A JOUR DES INTIATIVES EN VUE DU REGLEMENT DE LA CRISE LIBYENNE

II.1. Rappel historique

4. La situation en Libye continue d'être une source de grande préoccupation pour la communauté internationale, en général, et l'Union Africaine, en particulier.
5. Depuis la mise en place du Comité de Haut Niveau de l'Union Africaine sur la Libye, l'Union Africaine n'a cessé d'œuvrer pour l'organisation d'un Forum inclusif de dialogue et de réconciliation nationale, préalable à la tenue des élections générales, dans le cadre d'une solution durable et définitive à la crise libyenne.
6. En janvier 2018, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, tenue à Addis-Abeba, avait adopté la Décision Assembly/AU/Dec. 670(XXX), par laquelle elle avait souligné, entre autres, l'importance de renouveler et de renforcer la collaboration entre l'Union Africaine, les pays voisins et les Nations Unies dans le règlement de la crise libyenne, en vue de parvenir à un large consensus sur les objectifs à atteindre et les initiatives à mener.
7. En juillet 2018, à Nouakchott (Mauritanie), la Conférence avait appelé à l'organisation, en août 2018, d'un Forum de réconciliation nationale inter-libyen inclusif, sous les auspices des Nations Unies et de l'Union Africaine, en vue de créer les conditions propices à l'organisation consensuelle d'élections crédibles et pacifiques.
8. Les hauts responsables de l'Union Africaine, de l'Union Européenne et des Nations Unies ont tenu, en septembre 2018, à New York, leur troisième réunion trilatérale, au cours de laquelle ils sont convenus de travailler en étroite coopération avec les acteurs libyens sur le principe de l'organisation d'une conférence de paix et de réconciliation nationale, en prélude à la tenue d'élections législatives et présidentielles transparentes et pacifiques.

9. En octobre 2018, sous la présidence congolaise du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, s'est tenue une réunion sur la situation en Libye, avec la participation des pays voisins et membres du Comité.

10. A cette occasion, le Conseil a, notamment, exhorté toutes les Parties prenantes, en particulier les Nations Unies, à accorder la priorité à la création des conditions politiques et sécuritaires propices, y compris la promotion de la réconciliation nationale et du dialogue, afin d'assurer la bonne organisation et la conduite d'élections crédibles, conformément à l'esprit de l'Accord de paix libyen signé en décembre 2015 à Skhirat, au Maroc.

II.2. Evolutions récentes de la situation en Libye

11. Depuis la présentation du dernier rapport, plusieurs faits marquants sont intervenus, notamment :

- l'organisation, par le Gouvernement italien, du 12 au 13 novembre 2018, à Palerme, en Italie, d'une Conférence internationale sur la Libye ;
- la réunion, le 29 novembre 2018 à Khartoum, au Soudan, des pays voisins de la Libye ;
- La résurgence des actes de violence à Tripoli.

12. La Conférence de Palerme, à laquelle des représentants du Président du Comité de Haut Niveau de l'Union Africaine sur la Libye ont pris part, était destinée à la recherche de l'unité de la communauté internationale dans son soutien au processus de stabilisation en Libye. Elle a permis de réaffirmer la nécessité de trouver une solution politique à la crise et de mettre en place un processus de réconciliation nationale impliquant tous les libyens.

13. La réunion des pays voisins de la Libye a permis, notamment, d'aboutir à l'instauration des patrouilles militaires aux frontières entre le Soudan, le Niger, le Tchad et la Libye ainsi qu'à des accords sur le droit de poursuite entre ces pays.

14. S'agissant de la situation actuelle, elle reste marquée par la recrudescence des actes de violence, notamment dans la région de Tripoli, après plusieurs mois de calme relatif. La détérioration de la situation sécuritaire, imputée à des milices incontrôlées, pourrait remettre en cause tous les efforts entrepris jusqu'à ce jour en vue de la stabilisation du pays.

III. OBSERVATIONS GENERALES

15. La mise en œuvre de la Décision de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine concernant l'organisation d'un Forum de réconciliation nationale rencontre encore beaucoup de difficultés pour sa réalisation. Celles-ci tiennent, notamment, aux faits suivants :

- Le manque de cohérence entre la stratégie des Nations Unies et la position africaine qui soutient, avant tout, l'idée d'un Forum de réconciliation nationale, préalable aux élections générales ;

- l'absence de concertation régulière entre les deux Organisations sur la voie à suivre sur cette question ;
- la non tenue des engagements pris lors des rencontres entre le Comité de Haut Niveau et l'ONU ;
- le manque de cohérence au sein du Comité de Haut Niveau, dont certains membres adoptent des positions qui traduisent les difficultés qu'à l'Afrique à parler d'une seule et même voix sur le dossier libyen, ce en dépit du dynamisme imprimé par le Président dudit Comité ;
- l'existence de profondes divergences entre les Libyens eux-mêmes et les interférences des puissances sous-régionales.

16. Tenant compte de ce constat peu encourageant, la question du rôle de l'Union Africaine dans la gestion de la crise libyenne mérite d'être à nouveau posée.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

17. La Décision Assembly/AU/Dec.670 (XXX) de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine fournit le cadre idéal pour la recherche d'une solution durable à la crise en Libye. Dès lors, il est impératif que le Comité demeure uni et fasse preuve de cohésion pour plus de soutien et de consensus autour de la démarche africaine.

18. La position africaine sur le dossier libyen, telle que reflétée dans les Décisions successives des Chefs d'Etat, gagnerait à obtenir davantage d'appuis, à travers un engagement constructif des libyens eux-mêmes, avant tout et des membres du Comité, en vue de tirer profit des points communs existants et de trouver les moyens de réduire les divergences;

19. Le Comité doit demeurer cohérent dans la recherche d'une solution africaine au conflit libyen et parler d'une seule voix.

20. L'Afrique devrait plaider en faveur d'une meilleure coopération avec les Nations Unies dans le règlement de la crise libyenne.

21. Le Comité devrait poursuivre ses contacts avec les parties libyennes, de concert avec les Nations Unies.

22. Le Comité devrait assurer la liaison avec les Nations Unies, à travers des réunions conjointes en vue de coordonner les initiatives pour un règlement définitif et durable de la crise libyenne.

PROJET DE FEUILLE DE ROUTE DE L'UNION AFRICAINE POUR LA LIBYE

N°	Activités	Date et lieu	Objectifs	Participants	Observations
1	Réunion du Comité de Haut Niveau de l'UA sur la Libye (CHN)	05-06 avril 2019 à Brazzaville	<ul style="list-style-type: none"> - Harmonisation des vues sur la question libyenne ; - Mise en place du Comité préparatoire (inter libyen) du Forum ; - Mise en place du Comité de facilitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Les représentants de tous les pays membres du Comité ; - Les acteurs politiques et de la société civile libyenne ; - Les représentants des tribus. 	Les Nations Unies, les membres du Quartet pourraient être associés à cette rencontre.
2	Réunion de concertation ONU-UA	20 avril 2019 à Addis-Abeba	<ul style="list-style-type: none"> - Détermination des termes de référence, de la date et du mode de financement du Forum, - installation du Comité préparatoire et du Comité de facilitation. 	Représentants : <ul style="list-style-type: none"> - de l'ONU ; - de l'UA ; - du Comité préparatoire (inter libyen) ; - du Comité de facilitation. 	Sous l'égide des Nations Unies et de l'UA, avec l'appui des partenaires.
3	Travaux du Comité préparatoire	Du 1 ^{er} au 20 mai 2019 à Addis-Abeba	Préparation des conditions pour la tenue du forum, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Détermination de la qualité et du nombre de participants ; - Préparation du budget ; - Elaboration du projet de règlement intérieur ; - Elaboration du projet de code de bonne conduite pendant la période électorale ; - Préparation des projets de textes du processus électoral, y compris le calendrier électoral. 	<ul style="list-style-type: none"> - le Comité préparatoire ; - le Comité de facilitation. 	Sous l'égide des Nations Unies et de l'UA, avec l'appui des partenaires.
4	Forum de réconciliation nationale inter-libyen inclusif, sous l'égide des Nations Unies et de l'Union Africaine	Du 1 ^{er} au 10 juillet 2019 à Addis-Abeba	Examen et adoption des documents du Comité préparatoire.	Représentants de l'ONU, de l'UA, du Comité de Haut niveau, de la société libyenne invités par le Comité préparatoire.	Sous l'égide des Nations Unies et de l'UA, avec l'appui des partenaires.
5	Elections générales	20 octobre 2019	Tenue des élections présidentielle et législatives		Conformément aux conclusions du Forum.

PROJET
DECISION SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU COMITE DE HAUT NIVEAU DE
L'UNION AFRICAINE SUR LA LIBYE
Doc. Assembly/AU/9(XXXII)

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du rapport du Comité de Haut Niveau de l'Union Africaine sur la Libye, réuni le 10 Février 2019 à Addis-Abeba ;
2. **EXPRIME** une fois encore, sa préoccupation face à la gravité de la situation en Libye ;
3. **REITERE** la nécessité pour l'Afrique de parler d'une seule voix sur la question libyenne et d'améliorer la synergie d'action et la mutualisation des efforts entre l'Union Africaine et les Nations Unies, sur les initiatives à prendre en vue de parvenir à un règlement définitif ;
4. **SOULIGNE** le rôle primordial des libyens eux-mêmes dans la recherche d'une solution durable à cette situation et la nécessité pour eux de s'approprier le processus de sortie de crise ;
5. **DEMANDE** à la Commission de prendre les mesures nécessaires, conjointement avec les Nations Unies, en vue d'organiser, au cours de la première moitié du mois de Juillet 2019, le Forum de réconciliation nationale inter libyen inclusif;
6. **DEMANDE** également à la Commission de prendre, conjointement avec les Nations Unies et le Gouvernement Libyen, toutes les dispositions en vue de l'organisation des élections présidentielle et législatives courant Octobre 2019 ;
7. **DEMANDE** à la Commission de prendre les contacts nécessaires avec les Nations Unies, en vue de mettre en place un cadre de concertation régulière et permanente entre les Nations Unies et l'Union Africaine;
8. **INVITE** le Comité de Haut Niveau à poursuivre ses contacts avec les Parties prenantes libyennes, en vue d'obtenir un large consensus sur les modalités d'organisation du Forum de réconciliation nationale ;
9. **LANCE UN APPEL** pressant à la cessation de toute ingérence extérieure en Libye;
10. **SALUE** les efforts menés par **S.E.M. Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, Président du Comité de Haut Niveau de l'Union Africaine sur la Libye, ainsi que les pays voisins, en vue de parvenir à une sortie durable de la crise en Libye.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2019-02-11

Report of H.E. Mr Denis Sassou Nguesso, President of the Republic of Congo, Chair of the African Union High-Level Committee on Libya

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/8999>

Downloaded from African Union Common Repository